

La République du Centre, 30 septembre 2013

**VITRY-AUX-LOGES**

**Deux inaugurations sur la commune**

Samedi matin, la municipalité a fait d'une pierre deux coups en inaugurant dans le même temps la Loge du canal et l'extension de l'école maternelle. Les habitants et les personnalités invités, comme le sénateur Jean-Pierre Sueur et le président du conseil général Eric Dujigé, ont découvert des réalisations fonctionnelles qui répondent, pour l'une aux besoins des associations, et pour l'autre à l'augmentation des effectifs scolaires.

**Un coût de 500.000 euros pour l'école**

Les élus se sont d'abord rendus à l'école où ils ont visité les nouveaux locaux,

notamment la quatrième classe de maternelle ouverte en 2012, l'accueil périscolaire ainsi que le restaurant scolaire destiné exclusivement aux petits.

« Suite à la création, ces cinq dernières années, de trois lotissements, il nous fallait trouver une solution pour accueillir les enfants des couples nouvellement installés. Nous avons opté

pour le maintien de l'école dans le centre-bourg, mais avec un agrandissement », indique le maire Jean-Claude Naizondard. Aujourd'hui, nous avons un ensemble cohérent, apprécié par nous ».

Cette opération a coûté 500.000 euros hors taxe, subventionnée à hauteur de 33.000 euros par l'Etat et pour 47.000 euros par la

région. La caisse d'allocations familiales a octroyé à la commune une somme de 30.000 euros.

**420.000 euros pour la Loge du canal**

Du côté de la Loge du canal, construite en ossature bois, le premier magistrat a rappelé que le bâtiment remplissait totalement sa mission de rassemblement. La structure se compose de plusieurs salles, dont une est destinée à l'harmonie et à l'école de musique. Les activités culturelles, manuelles et sportives y trouvent également leur place.

Le coût de cet ouvrage s'élève à 420.000 euros hors taxe. Il a été financé par la région pour 125.000 euros, le conseil général pour 113.000 euros et par l'Etat à hauteur de 149.000 euros. ■



**ÉQUIPEMENT.** Le maire Jean-Claude Naizondard (au micro) a rappelé l'utilité de la Loge du canal.